

Questions - Propositions

Pour la modification du PLU de Faugères

Q. : question

P. : proposition

I - Sur le document ANALYSE DE L ETAT INITIAL DE L ENVIRONNEMENT (Cf. : rapport 1.3)

Page 13 : il est présenté une : « zone humide naturelle, "les Payrols", mais avec une eau pas toujours conforme et liée aux produits phytosanitaires des vignes »

P.1 → réflexions (table ronde) à organiser avec les vignerons et les propriétaires des alentours

P.2 → réflexions plus générales sur les conséquences, des produits professionnels employés, sur la santé

P.3 → mettre en place et informer des actions à mettre en œuvre pour avoir une eau en constante conformité

Page 32 : il est présenté : « que la RD909 fait obstacle à la circulation des espèces qui passent sous la route par les lits des ruisseaux »

P.4 : vérifier que l'eau est propre dans ces espaces et trouver des solutions si ce n'est pas le cas. Informer des démarches et des résultats

II- Sur le document EVALUATION DES INCIDENCES DU PLAN SUR L ENVIRONNEMENT (Cf. : rapport 1.6)

Page 4 : il est présenté : « la hauteur maximale admise entre fonds voisins est de 1 m »

Q.1 : merci de préciser cette phrase ?

Page 7 : il est présenté « la réduction des rejets polluants » :

Q.2 : quels types de rejets ? Produits phytosanitaires dans les vignes ? Vidange des piscines ? Autres ?

Q.3 : quelle est la législation par rapport aux vidanges des piscines ?

Q.4 : depuis 2011, quelles actions ont été mises en œuvre pour réduire les rejets ?

P.5 → mettre en place et informer des actions à mettre en œuvre pour les réduire, voire les supprimer, si cela est possible.

Page 8 : il est présenté « la qualité de l'eau parfois non conforme »

Q.5 : sur quoi porte la non-conformité ?

P.6 → informer en temps réel des actions à mettre en œuvre pour y remédier et suivre la qualité et

il est présenté la « création d'1 réservoir de 400m3 »

Q.6 : le projet est-il finalisé ? Si oui Où se situe-t-il ?

Q.7 : si non : quel échéancier de mise en œuvre et pour quelle utilisation ? (agricole, résidentielle, commerciale,)

Page 19 : il est présenté seulement « les nuisances sonores liées aux trafics automobiles ».

Q.8 : lors des constructions neuves ou rénovations quelle est la législation pour les installations extérieures permanentes comme des climatiseurs (ou autres appareils), à proximité de propriétés voisines (décibel - distance - demande préalable - consultation du voisinage, etc.)

Page 24 : il est présenté : « ...afin de répondre à la pression foncière »

Q.9 : quel type de pression(s) ?

P.7 → ne vaudrait-il pas mieux dire de "volonté politique". Ce n'est pas sous la pression que des projets se créent mais sur des constats partagés et avec une concertation de la population.

III - sur le document PADD

Page 20/21 : il est présenté « l'entité paysagère N°5 le "plateau des près" à protéger »

Q.10 : quid avec le projet du parc photovoltaïque ?

IV- AUTRES PROPOSITIONS

A) Commentaires

Les 817 pages du dossier sont très intéressantes et instructives. Je n'ai pas tout lu !! Car des aspects techniques m'échappent.

Le document rapport 1.6 est indiqué sans changement (rédigé en 2011). Il serait intéressant de lister les mises en œuvre des propositions de ce document datant de 2011. Sachant aussi que, les objectifs du PADD, dans le cadre de la révision du PLU, sollicitée actuellement, ont déjà été actés en grande partie en décembre 2017 (Cf. PV conseil municipal Faugères).

Donc je constate une lenteur de la mise en œuvre, freinée soit par la lourdeur administrative ou soit par un décalage entre les intentions et les actes ?

B) Propositions

J'ai d'autres suggestions en lien plus ou moins direct avec la modification du PLU (et parfois partagées par des propositions (Cf. lecture des différents PV du conseil municipal depuis 2017) non encore réalisées à ce jour.

- P. 8 → Créer un parc et/ou espace vert (Cf. Page 31 du rapport 1.3) Quelle est la position de la municipalité ?
- P. 9 → avoir un espace jeux collectif, type "city parc" et boudrome (maintien ou déplacement de celui-ci)
- P. 10 → entretenir le parcours sportif
- P. 11 → avoir une politique volontariste de la réduction de l'éclairage public la nuit pour une diminution de la pollution lumineuse afin de préserver certaines espèces animales, faire des économies d'énergies (2 Cf. : charte du PNR du Haut Languedoc et inventaire ZNIEFF de type 2)
- P. 12 → dans le cadre d'une politique de la défense des commerces et de l'attrait du tourisme, optimiser l'espace extérieur de "Damejane". Cet espace n'est pas attirant, ni suffisamment sécurisant (route départementale passante). Projet ambitieux (tout d'abord constat partagé ou pas ? Ensuite coût ? Volonté ?). Pour cela :
1- faire une chicane à cet endroit en prenant sur le parking actuel (direction descendante voie prenant sur le parking - direction montante, 1 seule voie de la rue/route actuelle) -
ou
2- avoir un espace extérieur à proximité (aménagement à réaliser)
- P. 13 → création d'un parking à proximité de la future mairie/école et derrière la future ex école/mairie (pour ce dernier, projet du mandat actuel en cours?)
- P. 14 → intégrer des normes environnementales dans les matériaux de construction (publique et privée) comme l'isolation, le choix de matériaux. Incitation financière et réglementation locales (en plus des autres) pour y parvenir.
- P. 15 → Réflexions et mise en place sur un objectif de 0 dépôt sauvage en lien avec la population et association(s). Cela contribue par exemple à l'élimination de rejets polluants (Cf. rapport 1.6 page7)
- P. 16 → prévoir dans la législation (si cela n'existe pas) la présence de récupérateurs (cuves) d'eau pluviale pour les maisons neuves et voire anciennes (en prévision de l'évolution des besoins en lien avec le climat)
- P. 17 → mettre en place des jardins partagés et/ou faciliter l'accès à un producteur maraîcher sur des espaces privés et/ou publics (espace(s) dédié(s) à cela)

Michel Grellier
122, chemin des 3 tours
Faugères
grelliermichel@yahoo.fr

8/01/2021